

DEC191771DR02

Décision portant nomination de Mme Claire Beauvineau aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant création de l'unité mixte n° 9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie et nommant Mme Marie-Paule Fichou en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR9187 en date du 16/01/2019 ;

Considérant que Mme Claire Beauvineau a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Villejuif du CNRS du 13/05/2013 au 15/05/2013 et du 12/06/2013 au 14/06/2013 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Claire Beauvineau, ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie à compter du 01/01/2019.

Mme Claire Beauvineau exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Claire Beauvineau est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/06/2019

La directrice de l'unité
Marie-Paule Fichou

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa de la déléguée Paris 6/Paris 12 de l'Inserm
Camille Chaudonneret

Visa du directeur du Centre de Recherche de l'Institut Curie
Bruno Goud

